

L'EUROPE  
S'ENGAGE EN  
NORMANDIE

# FONDS EUROPÉENS

Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 21-27

Dispositif de soutien aux  
Missions Locales de Normandie

Présentation de l'appel à projets FSE+  
04 juin 2024



Bienvenue à tous,

Le lancement de la réunion aura lieu dans quelques instants...

## Appel à projets FSE+ Webinaire du 04/06/2024

- I. Introduction
- II. Présentation de l'AAP FSE+ et points de vigilance
- III. Modalités de candidatures
- IV. Retour collectif préprojets
- V. Focus plan de financement
- VI. Calendrier accompagnements en amont du dépôt des demandes



Pour information les parties II et III de ce webinaire sont enregistrées et seront disponibles en replay sur le site:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>

***Nous vous remercions de bien vouloir :***

*Couper votre micro lorsque vous ne parlez pas,*

*Intervenir en priorité sur le tchat: nous répondrons à vos questions à la suite de la présentation*

## Priorité 6 – OS 4.5 – OS 4.6 – OS 4.7



- *Opérations visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la connaissance des métiers et des formations associées*
- *Favoriser le raccrochage scolaire*
- *Renforcer l'accès à la qualification des publics en recherche d'emploi*

### « Actions de raccrochage, d'élargissement des choix professionnels, et, de développement des compétences pour les jeunes Normands (FSE+ 21-27) »

Dates de publication:

- du 03 avril au **31 décembre 2025** (4 périodes de sélection)

Enveloppe FSE+:

- 2,25 M€ (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles)

Soutien européen complémentaire au soutien régional (taux maximum d'intervention: 40% des coûts éligibles)

Bénéficiaires:

- Missions Locales de Normandie
- Association Régionale des Missions Locales de Normandie.

**Actions collectives éligibles:**

- Événements locaux de présentation, d'orientation et d'information sur les métiers en lien avec la stratégie régionale de l'orientation,
- Informer, renforcer l'information sur l'offre de formation régionale et locale pour en faciliter l'accès,
- Actions permettant le développement de compétences transverses pour faciliter l'élargissement des choix professionnels et l'accès à la formation,

**Action individuelle éligible:**

- Actions individuelles en faveur du rattachage vers le système éducatif

**Public cible:**

- Jeunes normands relevant du périmètre d'accompagnement des Missions Locales.

**Critères d'éligibilité (cumulatifs):**

- **Contribution à l'atteinte des objectifs fixés dans le programme selon les actions proposées:**
  - les actions collectives visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics jeunes sur la connaissance des métiers et des formations associées (OS 4.5)
  - les actions de rattachage (OS 4.6)
  - les opérations visant à renforcer l'accès à la qualification des publics DE (OS 4.7)
- **Respect des principes horizontaux** (égalité homme/femme, lutte contre les discriminations, promotion du développement durable),
- **Capacité administrative et financière** (en particulier à préfinancer le projet)
- **Projet non achevé au moment du dépôt du dossier** (dépenses éligibles à compter du 01/07/24)
- **Montant minimum de FSE+ : 20 000 €** (= coût minimum du projet de 33 333€ H.T.)



L'avis d'opportunité du référent technique complétera la sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges :



Les projets qui obtiendront moins de 50 points ne seront pas retenus.

Critères de sélection	NOTE
Pertinence de l'action au regard des enjeux du public visé et du territoire concerné : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription dans la logique du territoire</li> <li>- Concertation avec les acteurs du territoire</li> <li>- Prise en compte des besoins du public</li> </ul>	... / 10
Pertinence et qualité de l'action proposée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie de repérage et de mobilisation du public cible</li> <li>- Capacité de l'action à répondre aux objectifs opérationnels visés</li> <li>- Modalités pour la modélisation et la pérennisation</li> <li>- Adéquation des moyens matériels et humains mobilisés</li> </ul>	... / 60
Inscription de l'action sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariats mobilisés</li> <li>- Modalités de suivi et de pilotage (comitologie, indicateurs)</li> <li>- Articulation et complémentarité avec le droit commun accompagnement social, emploi, formation</li> </ul>	... / 30
<b>Total des points</b>	<b>... / 100</b>

- **Sélection** des dossiers complets et éligibles, selon les critères de sélection et leur pondération (cf. grille 5.d des cahiers des charges), et, avis d'opportunité

4 périodes de sélection	Demandes déposées avant:
(dans la limite de disponibilité de fonds FSE pour AAP)	30/09/2024
	31/12/2024
	30/04/2025
	31/12/2025



**Conseil: pour une sélection en CP du 05/11/2024, déposez votre demande avant le 31/07/2024**

- **Instruction** par le service Fonds Européens pour la Formation de la DFTLV
- Présentation de la sélection et des dossiers instruits, pour **avis** en Comité Régional de Programmation (**CRP**), puis, **pour validation et attribution** de chaque aide européenne et régionale en Commission Permanente du Conseil Régional (**CP**),
- **Convention unique** de financements FSE+ et Région Normandie



Toute modification dans la réalisation de l'opération conventionnée, doit faire l'objet d'une demande d'avenant avant demande de paiement.



## Points de vigilance

- Un **projet achevé** au moment du dépôt de la demande **n'est pas éligible**,
- La demande d'aide doit être déposée par **l'entité qui porte le projet et qui supporte les dépenses**,
- Le porteur doit avoir **la capacité administrative et financière** pour réaliser l'opération, et, **une comptabilité séparée** pour identifier les dépenses et recettes directement liées à l'opération (vérifications lors de l'instruction),
- Dépenses éligibles du **01/07/2024 à la date de fin de réalisation de l'opération** (avant le 31/12/26)
- Dépenses éligibles si directement reliées à une opération éligible:  
**description argumentée de l'opération** (contexte, opportunité/complémentarité/ existant, impact...),  
et, **des modalités de mise en œuvre des actions** (preuves de réalisation dès le démarrage, à conserver et à joindre aux bilans)
- Les dépenses présentées **ne doivent pas faire l'objet d'un double financement Européen**,
- Estimer **le budget prévisionnel** du projet de façon **juste**, et, établir un **calendrier réaliste**,

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>



## Points de vigilance

Respecter les réglementations en vigueur car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **La réglementation de la commande publique** ( à justifier si dépenses directes au réel)

Une notice et une check-list des pièces demandées sont disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>

- **La réglementation des Aides d'Etat** (= aide publique qui crée un avantage menaçant de fausser la concurrence)

(Les opérations proposées par les missions locales pourraient être qualifiées de Services d'Intérêt Economique Général lors de l'instruction)

- **L'absence de conflit d'intérêt** des intervenants sur l'opération\*



## Points de vigilance

Respecter les obligations liées aux financements européens car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **Le respect des principes horizontaux** ( au niveau de la structure et de l'opération )
  - égalité entre les genres
  - égalité des chances et prévention de toute discrimination
  - promotion du développement durable et du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »
  
- **Les obligations de communication et de publicité de l'aide régionale et européenne** (dès début opération)

Informations et logos disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/communication-et-publicite>

## Pour vous accompagner:

- Le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>



- Le guide du porteur de projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>



- Informations FSE+ : Le Programme Opérationnel National (PON), piloté par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

[Contacts FSE+ DREETS Normandie](https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE)

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE>

## Pour vous accompagner:

- Le cahier des charges de l'appel à projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

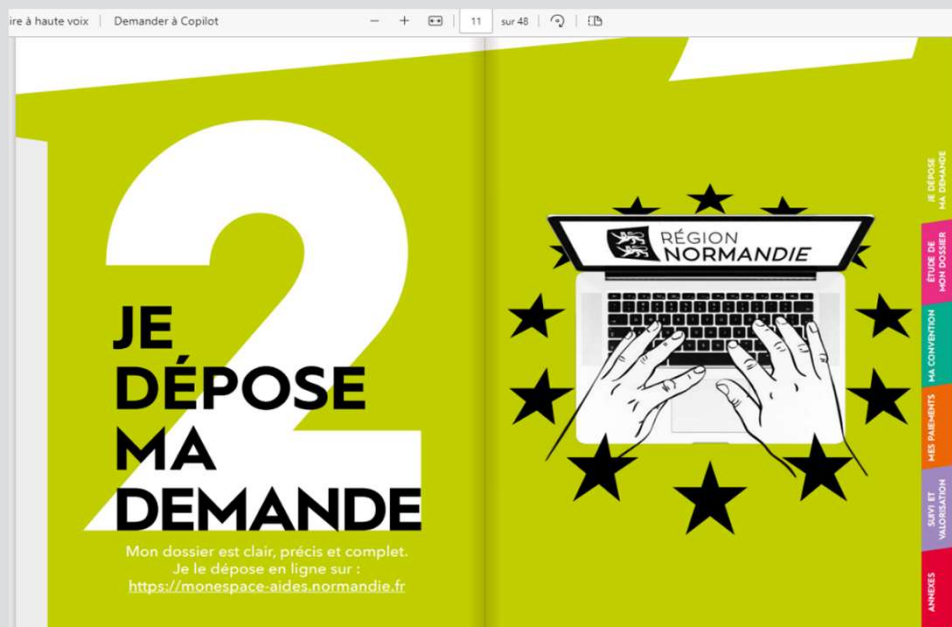
- Les rendez-vous accompagnement en amont du dépôt de la demande
- L'adresse de contact pour toute demande de renseignement:

[\*\*AAP-FSE-orientation@normandie.fr\*\*](mailto:AAP-FSE-orientation@normandie.fr)

Les demandes dématérialisées sont à déposer sur l'Espace des Aides de la Région Normandie  
avant le **31 décembre 2025**

The screenshot displays the 'Mon Espace Aides Normandie' website. On the left, the logo for 'RÉGION NORMANDIE' is shown above the text 'Mon Espace Aides Normandie'. On the right, a blue-themed login page is visible. At the top, it says 'Bienvenue' and 'Espace dédié aux demandes et au suivi des aides régionales'. A security notice follows, stating that the site was affected by a cyberattack and is now secure. Below this, there are options to connect via 'FranceConnect' or a traditional login form. The login form includes fields for 'Identifiant ou adresse électronique' and 'Mot de passe', with a 'Se connecter' button. At the bottom of the page, there are links for 'Mentions légales' and 'Nous contacter', and a footer indicating 'MGDIS - Powered by MGDIS'.

Pour vous accompagner, vous trouverez le pas à pas du dépôt de demande dans le Guide du porteur (pages 11 à 39):



<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>

Pour toute question d'usage de la plateforme 'Espace des Aides':





Attention: sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Le guide des aides de la Région Normandie est accessible sur [aides.normandie.fr](https://aides.normandie.fr). Avec un moteur de recherche par thématique et des fiches détaillées sur les conditions d'accès aux aides régionales. Un lien "Je dépose ma demande" est présent sur ces fiches vous permettant d'accéder directement au formulaire en ligne.

Recherche par libellé

Filtrer par famille de tiers

- [Événements touristiques d'envergure régionale](#)
- [Organisation d'un événement international dans la filière équine](#)
- [Organisation d'un événement national dans la filière équine](#)
- [Organisation événements touristiques 80e anniversaire Débarquement Bataille de Normandie 2024](#)
- [Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional \(FSE+ 21-27\)](#)

Page(s) : 1 de 1

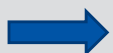
Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS



Attention: sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

Missions Locales-Actions de raccrochage, d'élargissement des choix professionnels, et, de développement des compétences pour les jeunes Normands (FSE+ 21-27 et Région)



[https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F\\_27FED\\_FSE005/depot/simple](https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_FSE005/depot/simple)



Attention: les critères d'éligibilité sont cumulatifs

**RÉGION NORMANDIE** | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

### Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Critères d'éligibilité

1 Préambule | **2 Critères d'éligibilité** | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Partager votre demande

Précédent Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.  
Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

- Votre projet concerne-t-il le territoire normand ? \*  Oui  Non
- Votre projet contribue-t-il à renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers et des formations associées ? \*  Oui  Non
- Le projet est-il en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations adoptée par la Région ? \*  Oui  Non
- Le projet dispose-t-il d'un rayonnement régional (diffusion sur l'ensemble du territoire normand; gratuité des services ou produits développés pour les publics; mobilisation qualitative et cohérente de partenaires; dimension pluriannuelle) ? \*  Oui  Non
- Confirmez-vous que votre projet n'est pas terminé au moment du dépôt de votre demande ? \*  Oui  Non
- Votre projet respecte-t-il les principes horizontaux (promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, développement durable, égalité des chances et non discrimination) ? \*  Oui  Non
- Votre projet prévoit-il un soutien FSE+ d'un montant minimum de 100 000€ HT ? \*  Oui  Non
- Avez-vous la capacité administrative et financière à mener votre projet (en particulier à le préfinancer) ? \*  Oui  Non

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS



Attention: vérifier l'exactitude des informations de votre structure  
(identité du représentant et du déposant, et, RIB, notamment)

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

### Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Vos informations personnelles

Partager votre demande

1 Préambule | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Précédent | Suivant

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

- Identification
  - OLYMPE FORMATION ✓
  - Adresse principale ✓
  - Siret : 312212301 00013
  - Enseign./nom de l'établissement : OLYMPE FORMATION
  - Type de tiers : Entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et autres professions (possédant un SIRET)
  - NAF : 03.21Z - Aquaculture en mer
  - Forme juridique : Artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale
  - Sigle : OF
  - ✉ [lyabelle.lin@normandie.fr](mailto:lyabelle.lin@normandie.fr)
- Associés FEADER
  - Créer un nouveau représentant
- Représentants
  - Madame Marie BINET
  - Fonction : Directrice

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter | Echanges de la demande



Attention: prévoir les documents administratifs obligatoires  
(en complément de tous documents utiles à la description de votre opération  
et à l'instruction de votre demande)

ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Extrait K-bis	- Composition CA ou bureau	- Délibération approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel
- Composition CA ou bureau	- Attestation de régularité fiscale et sociale	
- Attestation de régularité fiscale et sociale	- Publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	
- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	- Statuts signés	
	- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	
- Organigramme de la structure	- Dernier CR d'AG	

A la demande du service instructeur, des informations complémentaires pourront être demandées durant toute la phase de sélection et d'instruction du dossier.

★ Enregistrer en cours de saisie, et, bien **'transmettre'**\*

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Validation et transmission de la demande

1 2 3 4 5  
Préambule Critères d'éligibilité Vos informations personnelles Votre demande Validation

Validation et transmission de la demande

Précédent

Vous arrivez sur la dernière étape de votre demande qui, une fois transmise, ne sera plus modifiable. Cliquez sur précédent si vous souhaitez modifier votre saisie.

**Merci également de bien prendre connaissance du message suivant :**

S'il est retenu, le bénéficiaire a pris connaissance et s'engage à respecter la charte des droits fondamentaux et notamment les principes de non-discrimination des participants au projet, la protection de leurs données personnelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées et la protection de l'environnement.

En complément, les associations et fondations bénéficiaires de fonds publics s'engagent à souscrire au contrat républicain conformément au décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Récapitulatif des informations saisies

\* Je suis habilité(e) par mon organisme à déposer une demande de subvention, déclare sur l'honneur l'exactitude des informations et m'engage à respecter la Charte des droits fondamentaux.

En cliquant sur "Transmettre", votre demande sera transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.

Gérer l'accès à la demande

Précédent Transmettre

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter Echanges de la demande

★ Merci d'adresser un mail à l'adresse: **AAP-FSE-orientation@normandie.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire:*

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie  
Service Fonds Européens pour la Formation

**[AAP-FSE-orientation@normandie.fr](mailto:AAP-FSE-orientation@normandie.fr)**

*Informations sur les appels à projets, le guide du porteur de projets sont disponibles sur le site Europe en Normandie:*

**<https://www.europe-en-normandie.eu>**

L'EUROPE  
S'ENGAGE EN  
**NORMANDIE**

**Merci pour  
votre  
attention**

### Appel à projets FSE+/Région soutient des activités nouvelles ou complémentaires:

- À l'articulation avec le droit commun existant (au sein de la structure, sur le territoire)
- Aux actions qui pourraient être déjà mises en œuvre dans vos structures



#### Attention:

Pour rappel:

- Si le projet est le renforcement/ déploiement d'une action existante : bien préciser sa plus-value pour le public, la structure et le territoire
  - Si le projet est une action nouvelle : bien préciser le caractère innovant de l'action
- Aux modalités de mobilisation/orientation et accompagnement des publics vers les actions proposées
  - Aux Indicateurs de réalisation et de réussite (obligatoires incrémentés dans EDA), et, complémentaire liés à l'opération (cf. suivi dans le cadre des bilans d'exécution)

### Appel à projets FSE+/Région soutient des activités nouvelles ou complémentaires:

- Aux modalités de pérennisation/ modélisation envisagées
- Aux opérations déjà financées par l'Europe (FEDER ou FSE) pour certaines structures  
(vérification absence de double financement des dépenses)
- Aux lignes de partage Programme FSE+ National (DREETS) et Programme FSE+ Normandie (Région)



#### Attention:

Pour rappel:

- Pas d'action sur l'accès direct à l'emploi (ex: atelier TRE, rencontres recrutement...)
- Pas d'action de prévention du décrochage



Attention:

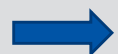
- Au plan de financement prévisionnel qui doit être:
  - nécessaire à la réalisation de l'opération
  - estimé précisément au regard des actions proposées, et, des dépenses prévisionnelles qui en découlent
  - justifié lors de l'instruction avant conventionnement (explications des estimations, devis de prestations...)

Pour rappel: Le versement aide FSE se fera « au réalisé », sur présentation du bilan d'exécution qualitatif et quantitatif, et, des justificatifs de réalisation et de dépenses (contrôle de service fait)



**Pas d'avance FSE + mais possibilité de solliciter un ou plusieurs acomptes.  
Avance 20% de la subvention Régionale à la signature de la convention unique**

- Aux dépenses éligibles et aux options de coûts simplifiés



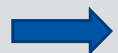
Les dépenses éligibles doivent :

- être nécessaires et rattachables à la mise en œuvre du projet
- pouvoir être justifiées par des pièces comptables et non comptables probantes.



Les ressources doivent être:

- identifiées dans le plan de financement déposé, et, justifiées
- complémentaires au soutien européen (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles- sous réserve des taux d'aides publiques fixés par la réglementation des aides d'Etat)



Les dépenses éligibles, et les ressources le cas échéant, pourront être prises en compte à compter **du 1er juillet 2024** (selon calendrier de réalisation de chaque opération – fin de réalisation avant le 31 décembre 2026 )



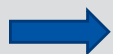
**Dépenses directes:** dont le lien direct avec l'opération peut être démontré

**Dépenses de personnel:**

- rémunération prise en charge par le porteur
- temps minimum consacré à l'opération: 10% du temps de travail
- justifiées sous présentation de bulletins de paie et de lettres de mission sur l'opération (+fiches temps si participation variable)

**Dépenses de prestations externes** (Δ dans le respect des règles de la commande publique)

**Autres coûts directs** (frais de déplacement, achat de fournitures...)



**Dépenses indirectes :** nécessaires à l'opération mais qui ne peuvent pas être directement liées à la mise en œuvre de l'opération

ex : dépenses administratives, les frais de gestion, de recrutement, de comptabilité, de nettoyage, les frais de téléphone, d'eau et d'électricité etc...



Déposez un plan de financement prévisionnel au plus proche de la réalité, nécessaire, et, justifiable par la réalisation de votre projet



Objectif:

alléger la charge administrative et sécuriser les paiements, en limitant la production des justificatifs aux dépenses de personnel, et, de prestations.



Comment ça marche?

- Au dépôt de la demande: vous présentez le plan de financement prévisionnel au réel.
- Lors de l'instruction de la demande: le service en charge applique une OCS disponible lorsque que cela s'avère justifié et pertinent \* :
  - **Taux forfaitaire de 15%**  
15% calculé sur le montant des dépenses de personnel couvrent l'ensemble des dépenses indirectes de l'opération  
OU
  - **Taux forfaitaire de 40%**  
40% calculé sur le montant des dépenses de personnel couvrent les autres coûts de l'opération



Les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ sont obligatoirement mises en œuvre par le biais d'une OCS

L'EUROPE  
S'ENGAGE EN  
**NORMANDIE**

**Merci pour  
votre  
attention**